

100% Santé = faciliter l'accès aux soins et aux équipements auditifs, optiques et dentaires

LE CONSTAT AUJOURD'HUI ?

A cause du montant trop élevé du reste à charge, les Français sont nombreux à renoncer à se soigner.

**Ils renoncent à l'achat de lunettes (en moyenne 108€ reste à charge / paire)
à des soins dentaires (en moyenne 149€ / prothèse dentaire)**

Et ils renoncent également à se faire équiper en appareils auditifs (en moyenne 860€ / oreille)

POURQUOI CETTE RÉFORME ?

La réforme du 100 % santé poursuit l'objectif d'améliorer et de renforcer l'accès aux soins de qualité en permettant aux français de s'équiper de lunettes et d'aides auditives de qualité ainsi que de bénéficier de soins dentaires prothétiques esthétiques sans que l'acte ou le soin réalisé ne leur coûte un centime après remboursement de l'assurance maladie et des complémentaires.

QU'EST-CE QUE LE RESTE À CHARGE ?

C'est la somme qu'il vous reste à payer une fois que la Sécurité sociale et la mutuelle ont effectué leurs remboursements.

CONCRÈTEMENT, QU'EST CE QUI VA CHANGER POUR NOUS ?

Depuis le 1er janvier 2019, les assurés peuvent bénéficier de paniers d'offres qui seront de mieux en mieux remboursés jusqu'au remboursement total à l'horizon 2021.

EN OPTIQUE (À COMPTER DU 1ER JANVIER 2020)

Mon opticien aura l'obligation de me présenter 2 devis :

- Un devis « panier 100% santé »
- Un devis « prix libre »

Vous aurez la possibilité de choisir parmi 17 montures 10 pour les enfants.
L'ensemble des corrections est concernée et les verres comporteront des traitements anti-rayures et anti-UV, anti-reflet, et seront amincis (verre entre 95€ et 370€)

EN DENTAIRE (À COMPTER DU 1ER JANVIER 2020)

Mon dentiste aura l'obligation de me proposer la solution la plus adaptée. Pour ce faire, il pourra me proposer jusqu'à 3 devis :

- un devis « 100% santé »
- un devis « reste à charge maîtrisé »
- un devis « prix libres »

Vous bénéficierez du remboursement intégral de 46% des actes prothétiques réalisés aujourd'hui (notamment pour les prothèses sur les dents visibles).
La prise en charge à 100 % de ce panier dépendra de la position de la dent à soigner dans la bouche et du matériau qui sera utilisé : de manière synthétique cela concerne : les prothèse dent blanche sur les dents visibles et les prothèses dent métallique peu importe la position de la dent à soigner.

Ex: couronne céramo- métallique 546€

Remboursement Sécurité sociale 74€

Remboursement mutuelle 472€

EN AUDIOLOGIE

Mon audioprothésiste aura l'obligation de me proposer 2 devis :

- un devis « panier 100% santé »
- un devis « panier prix libres »

Vous bénéficierez d'ici **2021** de la prise en charge intégrale d'équipements de qualité tant par leur esthétique que par leurs performances techniques et les garanties associées (choix entre des modèles placés dans ou derrière l'oreille, avec 12 canaux de réglage, une amplification sonore d'au moins 30 décibels et plusieurs options de confort (acouphène, bruit du vent, connexion sans fil...).

EST-CE QUE LES ÉQUIPEMENTS VONT BAISSER EN QUALITÉ ?

Non, les équipements et matériaux qui feront partie des paniers 100% santé sont soumis à des normes de qualité qui permettent de répondre à vos besoins essentiels (ex : un traitement anti-rayures, anti-UV, anti-reflet sur les verres).

BON À SAVOIR !

Vous restez toujours libres de choisir des équipement et matériaux hors paniers 100% santé car tout ne sera pas « 0 à charge »

Toutefois, ils ne représentent pas toutes les prestations de ces postes de soins et notamment les prestations qui requièrent des techniques et des matériaux plus complexes. Ainsi, par exemple :

- Sur le dentaire : l'orthodontie pour les enfants ou les adultes, l'implantologie ou la parodontologie ne seront pas prises en charge nécessairement à 100 %.
- Sur l'optique : les lentilles de contact ou la chirurgie réfractive (opération de la myopie) ne relèvent pas du 100 % santé.
- Sur l'audiologie : les piles des prothèses auditives ne seront pas nécessairement prises en charge à 100 %.

N'hésitez pas à contacter notre mutuelle si vous souhaitez plus d'informations !